

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.
États financiers
31 décembre 2021

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

Sommaire

Exercice clos le 31 décembre 2021

Page

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant

États financiers

État des résultats.....	1
État de l'évolution des actifs nets.....	2
Bilan.....	3
État des flux de trésorerie.....	4
Notes complémentaires.....	5

Aux administrateurs de
Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc. (la « Corporation »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de la Corporation, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

Conclusion

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc. au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point - rapport du prédécesseur

Les états financiers de Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ont été examinés par un autre professionnel en exercice, qui a exprimé sur ces états une conclusion non modifiée en date du 3 février 2021.

MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Sept-Îles (Québec)
Le 12 mai 2022

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A121151

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2021

	2021	2020
Produits		
Ville de Sept-Îles	225 000	100 000
Cotisations des membres	1 180	1 760
Projet L'envert de ta cour - subventions	15 071	7 386
Revenus - service	160	4 378
Projet - gestion des matières résiduelles	-	193
Revenus d'intérêts	828	1 412
Autres revenus	737	662
	242 976	115 791
Charges		
Salaires et charges sociales	112 787	88 301
Abonnements et cotisations	375	281
Assurances	594	1 277
Frais de bureau	3 798	2 291
Entretien et réparations	888	414
Frais de déplacement et de représentation	587	75
Services professionnels	10 946	28 208
Loyer	26 835	27 841
Projet - gestion des matières résiduelles	-	193
Projet - sensibilisation	-	4 378
Projet L'envert de ta cour	15 077	7 386
Publicité et promotion	6 793	799
Télécommunications	4 506	5 160
Intérêts et frais bancaires	989	346
Amortissement des immobilisations corporelles	1 246	1 257
	185 421	168 207
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges d'exploitation	57 555	(52 416)
Autres produits et charges		
Subvention salariale d'urgence du Canada	319	707
Compensation en dommages et intérêts	-	(63 074)
	319	(62 367)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	57 874	(114 783)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.
État de l'évolution des actifs nets
Exercice clos le 31 décembre 2021

			2021	2020
	<i>Investis en immobili- sations corporelles</i>	<i>Non affectés</i>	<i>Total</i>	<i>Total</i>
Solde au début	31 199	4 039	35 238	150 021
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(1 246)	59 120	57 874	(114 783)
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 981	(2 981)	-	-
Solde à la fin	32 934	60 178	93 112	35 238

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

Bilan

31 décembre 2021

	2021	2020
Actif		
Court terme		
Encaisse	135 188	89 031
Débiteurs (note 3)	4 009	4 672
	139 197	93 703
Immobilisations corporelles (note 4)	5 774	4 039
	144 971	97 742
Passif		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	36 157	8 266
Apports reportés (note 6)	9 500	50 970
Sommes à remettre à l'État	6 202	3 268
	51 859	62 504
Actifs nets		
Non affectés	60 178	4 039
Investis en immobilisations corporelles	32 934	31 199
	93 112	35 238
	144 971	97 742

Engagements (note 7)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil d'administration



 administrateur



 administrateur

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2021

	2021	2020
Activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	57 874	(114 783)
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 246	1 257
	59 120	(113 526)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 8)	(9 982)	605
	49 138	(112 921)
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 981)	-
Augmentation (diminution) de l'encaisse	46 157	(112 921)
Encaisse au début	89 031	201 952
Encaisse à la fin	135 188	89 031

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.

Notes complémentaires

31 décembre 2021

1. Description de la corporation

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc. (la « Corporation ») est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Elle mène ses activités dans la région de Sept-Îles et sa mission consiste à sensibiliser et à éduquer la population à l'importance du développement durable, à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources.

2. Principales méthodes comptables

La Corporation applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Instruments financiers

Évaluation initiale

La Corporation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec la Corporation qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

La Corporation évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la Corporation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la Corporation détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile selon les méthodes, les taux et la période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux ou période
Améliorations locatives	Amortissement linéaire	5 ans
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %
Mobilier de bureau	Amortissement dégressif	20 %

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.
Notes complémentaires
31 décembre 2021

2. Principales méthodes comptables (suite)

Comptabilisation des apports

Les apports sont comptabilisés selon la méthode du report. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotation ou relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme non amortissables sont comptabilisés directement à l'actif net.

Les apports relatifs à l'acquisition d'actifs à long terme amortissables sont comptabilisés à titre d'apports reportés puis amortis de la même façon que les actifs auxquels ils se rapportent.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des actifs à long terme.

3. Débiteurs

	2021	2020
Taxes à la consommation	4 009	4 672

4. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2021 Valeur nette	2020 Valeur nette
Améliorations locatives	2 981	298	2 683	-
Matériel informatique	27 974	27 002	972	1 389
Mobilier de bureau	23 198	21 079	2 119	2 650
	54 153	48 379	5 774	4 039

5. Crédoiteurs et charges à payer

	2021	2020
Fournisseurs	21 828	-
Salaires à payer	14 329	8 266
	36 157	8 266

Corporation de protection de l'environnement de Sept-Îles inc.
Notes complémentaires
31 décembre 2021

6. Apports reportés

	2021	2020
Projet - fonctionnement	-	38 096
Projet - ponctuels	9 500	11 074
Projet - sensibilisation	-	1 800
	9 500	50 970

7. Engagements

L'engagement pris par la Corporation en vertu d'un bail de locaux totalise 97 848 \$ et les versements à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2022	24 462
2023	24 462
2024	24 462
2025	24 462

L'engagement pris par la Corporation en vertu du bail d'un photocopieur totalise 2 772 \$ et les versements au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2022	1 188
2023	1 188
2024	396
	2 772

8. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2021	2020
Débiteurs	663	4 305
Frais payés d'avance	-	549
Créditeurs et charges à payer	27 891	(1 037)
Sommes à remettre à l'État	2 934	1 360
Apports reportés	(41 470)	(4 572)
	(9 982)	605

9. Instruments financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Corporation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Corporation est exposée à ce risque principalement à l'égard de son encaisse et de ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 décembre 2021, les principaux passifs financiers de la Corporation étaient les créditeurs et charges à payer.

10. Dépendance économique

La contribution financière de la Ville de Sept-Îles représente environ 92 % (86 % en 2020) des produits de la Corporation.